

6^{ème} Journée européenne de vos droits en
santé

18 avril 2016



Devenez acteur de votre santé :
Informez-vous sur vos droits!

Pour la 6^{ème} année consécutive, le CISS (Collectif Inter associatif Sur la Santé) Rhône-Alpes organise la Journée européenne de vos droits en santé. Le collectif réunit 124 associations d'usagers de la santé qui unissent leurs forces pour défendre la solidarité du système de santé et le faire évoluer vers plus de qualité et d'accessibilité pour tous.

Plus de 160 établissements parmi lesquels hôpitaux, cliniques, maisons de retraites et structures pour personnes en situation de handicap se mobilisent pour faire connaître les droits en santé. La journée s'étendra cette année sur toute la région Auvergne – Rhône-Alpes.

Née sous l'impulsion du mouvement de citoyens européens *Active Citizenship Network*, cette journée est l'occasion de faire découvrir au plus grand nombre les droits en santé. Promulgués par la Charte européenne des droits des patients en 2002, les droits en santé visent à garantir « le droit à l'accès à un système de protection de la santé qui garantisse à chacun, sur un pied d'égalité, la possibilité de jouir du meilleur état de santé possible » selon l'Organisation Mondiale de la Santé.

Or, nous savons que « 70% des français ne connaissent pas leurs droits en matière de santé »¹. C'est dans ce contexte qu'en 2011 le CISS Rhône-Alpes choisit de s'emparer de l'évènement afin de promouvoir les droits en santé et les représentants des usagers.

Chaque année, un droit en santé est mis en valeur. En 2016, il s'agit du droit à la fin de vie. Les directives anticipées seront ainsi au cœur des actions de sensibilisation après la promulgation de la loi Clayes-Léonetti.

« L'actualité nous rappelle hélas trop souvent que les droits autour de la fin de vie et, plus largement, les droits qui permettent au patient de faire connaître ses choix à tout moment, sont très mal connus. Il nous semblait essentiel de pouvoir en parler lors de cette journée », explique François Blanchardon, président du CISS Rhône-Alpes.

En plus des directives anticipées, les visiteurs pourront s'informer sur l'accès au dossier médical, la personne de confiance, les procédures de bientraitance.

Une édition 2016 qui gagne de l'ampleur

Les contours de la nouvelle région Auvergne et Rhône-Alpes donne une autre dimension à cette journée qui franchit l'ancienne frontière régionale et s'installe en Auvergne.

¹ Sondage BVA de septembre 2010 réalisé par téléphone du 10 au 11 septembre 2010 auprès d'un échantillon de 962 Français, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus

L'engouement est au RDV puisque près de 40 établissements auvergnats se sont emparés de la journée. En Rhône-Alpes, le dynamisme est toujours présent avec plus de 125 établissements participants : un record !

La Mutualité française Rhône-Alpes en partenariat avec le CISS Rhône-Alpes, propose un espace d'information et d'échanges dans 4 établissements mutualistes pour permettre à tout un chacun de connaître ses droits et ses représentants.

- **Mardi 19 avril 2016 de 11h à 14h**
GHM de Grenoble - 8 rue du Docteur Calmette, 38000 Grenoble
- **Mardi 19 avril 2016 de 9h30 à 14h30**
GHM Les Portes du Sud - 2 avenue du 11 novembre, 69200 Vénissieux
- **Mardi 19 avril 2016 de 9h à 14h30**
Centre Médical Mutualiste des 7 collines - 32 boulevard de la Palle, 42100 Saint-Etienne
- **Mardi 19 avril 2016 de 9h à 12h**
Clinique Mutualiste Chirurgicale - 3 rue le Verrier, 42100 Saint-Etienne

Plus d'information sur www.rhonealpes.mutualite.fr

Contact presse : Estelle Merle, e.merle@mfra.fr ou tél 04 78 41 22 44

Autre nouveauté : les établissements médico-sociaux (maison de retraite, structure pour personne en situation de handicap) rejoignent le mouvement et proposent également de nombreuses animations pour promouvoir les droits en santé auprès des résidents et des familles.

Du Cantal à la Haute-Savoie : un programme riche et varié

Du 18 au 22 avril, **ce sont donc 160 points d'informations** qui seront tenus par les bénévoles représentants des usagers, les associations et les professionnels.

« Nous sommes présents depuis plus de 10 ans dans les hôpitaux et les cliniques et, même si connaissance et reconnaissance progressent, de nombreuses personnes ne savent pas que nous sommes là notamment en cas de difficulté », témoigne Marie-Catherine, représentante des usagers sur Montélimar.

Si « 82% des Français n'ont jamais entendu parler du représentant des usagers »ⁱ, leur rôle n'en reste pas moins primordial au sein des établissements. Aux côtés des professionnels, ils s'assurent que la parole des usagers est bien prise en compte. En région Rhône-Alpes, plus de 800 représentants des usagers contribuent à l'amélioration de la qualité des soins. 85% d'entre eux font partis d'une association adhérente ou affiliée au CISS Rhône-Alpes.

Afin d'expliquer simplement et concrètement les droits en santé, jeux, documentation et vidéos seront disponibles dans les établissements.

En parallèle et comme chaque année, l'événement sera ponctué de nombreuses conférences, des expositions, des forums associatifs, des ateliers, des tables-rondes sur l'ensemble des 12 départements. Le programme complet est disponible sur <http://jeds.cissra.org>

Le CISS Rhône-Alpes (Collectif inter associatif sur la santé) est un collectif de 124 associations d'usagers de la santé. Elles unissent leurs forces pour défendre la solidarité du système de santé et le faire évoluer vers plus de qualité et d'accessibilité pour tous. Les associations membres du CISS Rhône-Alpes œuvrent pour la **représentation des usagers au sein du système de santé** tant au niveau des établissements (hôpitaux et cliniques) que des institutions de santé. Dans ce but, le collectif développe le dialogue avec les autorités publiques, participe aux instances de concertation et organise des sessions de formation pour les acteurs de la santé.

Le CISS Rhône-Alpes anime un réseau de plus de 800 représentants des usagers présents sur l'ensemble des établissements sanitaires de la région. Ils participent aux décisions prises concernant la sécurité et la qualité de la prise en charge des patients. Ils accompagnent également ces derniers dans leurs démarches en cas de difficulté.

ⁱ Sondage BVA de septembre 2010 réalisé par téléphone du 10 au 11 septembre 2010 auprès d'un échantillon de 962 Français, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus



Contact presse :

Magalie Aveline, chargée de communication et animation du réseau, magalie.aveline@cissra.org

Myriam Malki, chargée de promotion des droits des usagers, myriam.malki@cissra.org

04 78 62 24 53 / 06 47 86 46 39

